

CERTIFICAT MEDICAL

DÉCRET N° 2021-564 DU 7 MAI 2021 RELATIF AUX MODALITÉS D'OBTENTION ET DE RENOUELEMENT D'UNE LICENCE D'UNE FÉDÉRATION SPORTIVE AINSI QU'AUX MODALITÉS D'INSCRIPTION À UNE COMPÉTITION SPORTIVE AUTORISÉE PAR UNE FÉDÉRATION DÉLÉGATAIRE OU ORGANISÉE PAR UNE FÉDÉRATION AGRÉÉE, POUR LES MINEURS HORS DISCIPLINES À CONTRAINTES PARTICULIÈRES

Publics concernés : fédérations sportives ; personnes mineures et leurs parents.

Objet : modalités d'obtention et de renouvellement d'une licence d'une fédération sportive et modalités d'inscription à une compétition sportive autorisée par une fédération délégataire ou organisée par une fédération agréée, **pour les mineurs** hors disciplines à contraintes particulières.

Notice : le décret modifie le code du sport afin de prendre en compte l'évolution du contrôle de l'absence de contre-indication à la pratique sportive pour les mineurs hors disciplines à contraintes particulières. **Il n'est désormais plus nécessaire, pour les mineurs, de produire un certificat médical pour l'obtention ou le renouvellement d'une licence sportive ou pour l'inscription à une compétition sportive. La production d'un tel certificat demeure toutefois lorsque les réponses au questionnaire de santé du mineur conduisent à un examen médical.**

TABLEAU SYNOPTIQUE CERTIFICAT MEDICAL

		PRISE DE LICENCE INITIALE	RENOUELEMENT ANNEE 2	RENOUELEMENT ANNEE 3
MINEURS (AGE LEGAL)	PRATIQUE EN CLUB	Attestation de réponse négative au Questionnaire de Santé spécifique. Sinon CACI (Certificat d'Absence de Contre-Indication) à la pratique.	Attestation de réponse négative au Questionnaire de Santé spécifique. Sinon CACI (Certificat d'Absence de Contre-Indication) à la pratique.	Attestation de réponse négative au Questionnaire de Santé spécifique. Sinon CACI (Certificat d'Absence de Contre-Indication) à la pratique.
	COMPETITION EN ASSAUT	Attestation de réponse négative au Questionnaire de Santé spécifique. Sinon CACI (Certificat d'Absence de Contre-Indication) à la compétition en assaut.	Attestation de réponse négative au Questionnaire de Santé spécifique. Sinon CACI (Certificat d'Absence de Contre-Indication) à la compétition en assaut.	Attestation de réponse négative au Questionnaire de Santé spécifique. Sinon CACI (Certificat d'Absence de Contre-Indication) à la compétition en assaut.
	COMPETITION EN COMBAT	Certificat médical spécifique, valable un an de date à date.	Certificat médical spécifique, valable un an de date à date.	Certificat médical spécifique, valable un an de date à date.
MAJEURS (MOINS DE 50 ANS)	PRATIQUE EN CLUB	CACI (Certificat d'Absence de Contre-Indication) à la pratique, valable 3 ans de date à date.	Attestation de réponse négative au Questionnaire de Santé (CERFA QS-SPORT). Sinon CACI (Certificat d'Absence de Contre-Indication) à la pratique.	Attestation de réponse négative au Questionnaire de Santé (CERFA QS-SPORT). Sinon CACI (Certificat d'Absence de Contre-Indication) à la pratique.
	COMPETITION EN ASSAUT	CACI (Certificat d'Absence de Contre-Indication) à la compétition en assaut, valable 3 ans de date à date.	Attestation de réponse négative au Questionnaire de Santé (CERFA QS-SPORT). Sinon CACI (Certificat d'Absence de Contre-Indication) à la compétition en assaut.	Attestation de réponse négative au Questionnaire de Santé (CERFA QS-SPORT). Sinon CACI (Certificat d'Absence de Contre-Indication) à la compétition en assaut.
	COMPETITION EN COMBAT	Certificat médical spécifique, valable un an de date à date.	Certificat médical spécifique, valable un an de date à date.	Certificat médical spécifique, valable un an de date à date.
MAJEURS (50 ANS REVOLUS)	PRATIQUE EN CLUB	CACI (Certificat d'Absence de Contre-Indication) à la pratique, valable 3 ans de date à date.	Attestation de réponse négative au Questionnaire de Santé (CERFA QS-SPORT). Sinon CACI (Certificat d'Absence de Contre-Indication) à la pratique.	Attestation de réponse négative au Questionnaire de Santé (CERFA QS-SPORT). Sinon CACI (Certificat d'Absence de Contre-Indication) à la pratique.
	COMPETITION EN ASSAUT	CACI (Certificat d'Absence de Contre-Indication) à la compétition en assaut, valable 1 an de date à date.	CACI (Certificat d'Absence de Contre-Indication) à la compétition en assaut, valable 1 an de date à date.	CACI (Certificat d'Absence de Contre-Indication) à la compétition en assaut, valable 1 an de date à date.